



Secrétariat assuré par le Programme point 12 a de l'ordre du jour
des Nations Unies pour doc: AEWA/ MOP2.10
l'environnement (PNUE) 16 août 2002
Original: anglais

DEUXIÈME SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES À L'ACCORD SUR LA
CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEWA)
EN ALLEMAGNE, DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2002

**RAPPORT DE MISE À JOUR DES PRIORITÉS AEWA EN MATIÈRE
D'APPLICATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE EN 2000-2004**

INTRODUCTION

Lors de sa première session (Afrique du Sud, nov. 1999), la Réunion des Parties avait adopté la résolution 1.4 relative aux Priorités AEWA en matière d'application à l'échelle internationale en 2000-2004.

Conformément à la résolution 1.4, et tout spécialement aux paragraphes 4, 5, 6 et 7, les Parties contractantes ainsi que les donateurs bilatéraux ou multilatéraux et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étaient exhortés à apporter leur aide et leur soutien à la mise en œuvre des Priorités AEWA 2000-2004. En outre, le Secrétariat de l'Accord était invité à rechercher des donateurs appropriés et à soumettre à chaque session de la Réunion des Parties un rapport sur les activités en cours et une liste actualisée des Priorités.

Depuis MOP1, le Secrétariat de l'Accord a fait rapport à chaque réunion du Comité technique. À la demande du Secrétariat, le Comité technique a formulé quelques recommandations concernant l'ordre des Priorités établies pour 2000-2004.

Le présent document fait le point sur les progrès réalisés depuis MOP1 jusqu'à ce jour. Le tableau des projets figurant aux pages 2 et 3 indique que sur les 33 projets des Priorités AEWA 2000-2004, la mise en œuvre de 12 projets est assurée financièrement. 11 autres projets ont été intégrés dans le projet FEM relatif à l'itinéraire de migration Afrique-Eurasie et, à supposer que ce projet FEM soit approuvé d'ici le milieu de l'année 2003, on disposera alors de la moitié des fonds environ pour financer la mise en œuvre de ces projets. Il ne reste donc plus que 10 projets à financer.

La liste actualisée des Priorités internationales pour la période 2003-2007 est publiée sous la cote AEWA/MOP2.19.

Rapport de mise à jour du Plan international de mise en œuvre 2000/2004

n°	Désignation du projet	financé par :	exécuté par:	remarques:
	S en cours /réalisé			
	d'eau migrateurs	-Bas et	UICN CDE	d'ici MOP2
	Développement de nouveaux Plans d'action internationale bécassine double		BirdLife	Projet de plan d'action prêt
4.	Ligne directrice pour Éviter l'introduction d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs non indigènes	Royaume-AEWA		
	Étude de l'	JNCC, FACE,		l'abandon progressif des munitions au plomb prêt
14.	Étude de l'utilisation de substances agrochimiques en Afrique et de leur impact sur	France, Suisse,	CERES/ FAO	
18.	Publication d'un atlas des populations d'échassiers	- Bas et UE	Wetlands International	Projet entravé par la fermeture légale de Wetlands national
	Rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations pour MOP2	AEWA	International	Plan d'action prêts d'ici MOP2
23.		France et AEW	Tour du Valat	Ligne directrice prête d'ici 2003
24.	migrateurs	-Bas et -Uni	à déterminer	
25.	Réhabilitation des sites qui sont importants pour les oiseaux d'eau migrateurs et ont	Royaume Uni et AEWA	UICN (bureaux régionaux en	Rapport de l'étude sur
28.	Échange de savoir-humides et des oiseaux d'eau en Afrique es zones	Pays-AEWA	régionaux en Afrique)	Rapport de l'étude sur documents prêt fin 2003
32.		Allemagne	PNUE-	Projet en cours, les grandes
	Projets à inscrire au projet AEWA-			

contrepartie restent à fournir				
n°	Désignation du projet	financé par :	exécuté par :	remarques :
5.	Identification de tous les sites d'importance internationale pour les espèces de l'AEWA	50 % FEM ¹		
6.	Identification des zones devant bénéficier en priorité d'études supplémentaires	“ “		
7.	Identification des aires devant bénéficier en priorité d'une meilleure protection	“ “		
8.	Priorités relatives à l'habitat des oiseaux d'eau, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest	“ “		
9.	Techniques de restauration/réhabilitation des habitats des oiseaux d'eau	“ “		
16.	Étude dans les zones peu connues	“ “		
17.	Recensement international des oiseaux d'eau – étude spéciale en vue de combler les lacunes	“ “		
26.	Analyse des besoins de formation dans le cadre de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs	“ “		en partie réalisée durant la phase du projet PDF
27.	Programmes régionaux de formation en Afrique, en vue de la mise en œuvre de l'Accord	“ “		
29.	Publication de Manuels de surveillance continue des oiseaux d'eau	“ “		
33.	Ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord	“ “		
Projets requérant des fonds de mise en œuvre				
2.	Mise en œuvre des Plans d'action internationaux par espèce existants ²			
3.	Développement de nouveaux Plans d'action internationaux par espèce ³			
10.	Évaluation des prélèvements d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord			
12.	Évaluation des impacts socio-économiques de la chasse aux oiseaux d'eau			
13.	Évaluation des oiseaux d'eau en tant qu'animaux nuisibles pour l'agriculture en Afrique			
15.	Ligne directrice pour minimiser/réduire l'impact des développements de l'infrastructure (et des nuisances afférentes) sur les oiseaux d'eau			
19.	Étude/évaluation pilote du potentiel de l'examen des bagues d'oiseaux d'eau			

¹ Si le projet AEWA-FEM de grande envergure est approuvé, la moitié des fonds requis sera probablement fournie par le FEM.

² Pour la mise en œuvre du Plan de gestion pour la Bernache cravant à ventre noir, les PaysBas ont versé en 2001 une contribution volontaire qui va permettre d'organiser la première réunion du groupe de travail.

³ On aura toujours besoin de fonds supplémentaires pour développer de nouveaux Plans d'action par espèce pour certaines espèces de l'AEWA.

	récupérés dans la zone de l'Accord			
20.	Coordination des programmes de baguage des oiseaux d'eau, notamment en Afrique			
21.	Ligne directrice pour l'utilisation de satellites pour suivre la trace des oiseaux d'eau migrants			
30.	Mise en place d'un bureau central pour le matériel de formation de l'Accord			
31.	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication dans le cadre de l'Accord			

Activités en cours ou déjà réalisées

1 Ligne directrice pour une *Législation nationale de la Conservation des Oiseaux d'eau migrateurs*

Dans toute la zone de l'Accord, il existe une grande diversité de législations nationales pour la conservation des espèces migratrices. Ces dernières traversent les frontières et leur statut en matière de prélèvement, de commerce, de perturbations et de conservation de l'habitat peut varier dans l'espace de quelques mètres. Bien que le développement d'une législation internationale - telle que cet Accord et la Directive de l'Union européenne relative aux Oiseaux - aide sans aucun doute à fixer des normes minimales pour la législation nationale, de nombreux pays désireront améliorer leur législation en vue de répondre à des besoins spécifiques. Il est donc recommandé de rédiger une nouvelle Ligne directrice de conservation, afin d'aider les pays dans la révision et l'amendement de leur législation nationale en matière de conservation des oiseaux d'eau migrateurs. Une liste des études de cas de législations novatrices établies autour de la zone de l'Accord devra en outre être dressée, ainsi que des personnes/institutions à contacter pour obtenir davantage d'informations et de savoir-faire. Une étroite coopération avec l'UICN devrait également être assurée, étant donné son expérience en la matière.

Budget indicatif : 25.000 US\$
Durée : 9 mois
Activités : Etude sur documents, recherches, consultation, Ligne directrice de conservation

Financement : Pays-Bas

3 Développement de nouveaux Plans d'action internationaux par espèce

De nouveaux Plans d'action internationaux par espèce doivent être développés en priorité pour les populations figurant dans la catégorie 1 de la colonne A du Tableau 1 du Plan d'action de l'Accord, ainsi que pour les espèces de la colonne A du Tableau 1 marquées d'un astérisque. Production et format des Plans d'action devront suivre les recommandations formulées dans la Ligne directrice de Conservation afférente. Les nouveaux Plans d'action seront mis en oeuvre pour chaque espèce dès qu'ils seront prêts. Compte tenu du grand nombre de Plans d'action à préparer, il est fortement recommandé d'accorder en premier lieu une attention toute particulière aux espèces globalement menacées. Il est en outre recommandé à chacun des Etats de l'aire de répartition d'accepter de prendre l'initiative du développement de Plans d'action individuels (en tant que contributions en nature à l'Accord), en étroite collaboration avec les autres Etats de l'aire de répartition et pour chaque espèce (coordination de l'établissement du plan y compris ateliers, préparation, consultation et publication de chaque plan). En vue de l'harmonisation et du contrôle de la qualité, les plans devront être soumis au Comité technique sous forme d'avant-projets avant d'être approuvés définitivement.

Budget indicatif : 40.000 US\$ par espèce pour la préparation du Plan d'action
Durée : 12 mois par plan
Activités : Coordination, atelier, planning, publication

Développement d'un Plan d'action pour la bécassine double financé par l'AEWA

4 Ligne directrice pour Eviter l'introduction d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs non-indigènes

Une fois l'étude des statuts des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs introduites dans la zone de l'Accord (préparée par le Royaume-Uni) achevée, une nouvelle Ligne directrice de conservation devra être rédigée afin d'aider les Parties contractantes à gérer cette question. La Ligne directrice devra concerner les oiseaux d'eau migrateurs de façon spécifique, mais devra tenir compte du fait qu'un énorme travail a déjà été réalisé dans le cadre d'autres conventions internationales et à d'autres fins. Les sujets à traiter incluent une politique d'introduction des espèces (y compris la législation afférente), le soin à éviter la fuite accidentelle d'oiseaux captifs d'espèces non-indigènes, ainsi que des mesures de gestion / de contrôle des populations d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs non-indigènes vivant dans la nature. En plus de la Ligne directrice de conservation, une brochure portant sur l'Accord et la question des espèces non-indigènes devra être préparée, puis largement diffusée auprès des collectionneurs d'oiseaux d'eau captifs.

Budget indicatif : 25.000 US\$

Durée : 12 mois

Financement : Royaume-Uni

11 Etude de l'utilisation de munitions non toxiques lors de la chasse aux oiseaux d'eau

L'atelier de l'IWRB (à présent Wetlands International) sur *L'empoisonnement des oiseaux d'eau par le plomb (Bruxelles, 1991)* a marqué un tournant dans les actions menées par la suite pour réduire l'impact de l'empoisonnement des oiseaux d'eau par le plomb. Davantage de recherches et de développements techniques ont trouvé place depuis 1991, notamment au niveau des armes et des munitions qui peuvent efficacement remplacer le plomb. Compte tenu de l'engagement important des Parties de l'Accord en vue de supprimer graduellement l'usage du plomb dans les zones humides, il est proposé d'organiser un atelier international de suivi afin de partager les informations les plus récentes à ce sujet. Ceci pourrait constituer une aide précieuse pour les décideurs et les organisations de chasseurs en vue de la résolution de ce problème. La mise à jour des rapports d'études trisannuels de Wetlands International constitue un second élément de ce projet. Ces rapports d'études seront publiés en 2000 et 2003.

Budget indicatif : 50.000 US\$ (atelier) ; 30.000 US\$ par rapport d'étude

Durée : 18 mois (atelier) ; rapports d'études en 2000 et 2003

Activités : Atelier, développement, 2 rapports d'études trisannuels

Financement : JNCC, FACE, Suisse et AEWA

14 Etude de l'utilisation de substances agrochimiques en Afrique et de leur impact sur les oiseaux d'eau migrateurs

Toute une gamme de substances agrochimiques sont utilisées en Afrique, de façon légale ou illégale, pour l'agriculture et le contrôle des nuisances. Un certain nombre de ces produits sont extrêmement toxiques pour la faune et la flore des zones humides, y compris les oiseaux migrateurs, et certains d'entre eux sont déjà interdits dans d'autres parties du monde. L'impact sur les oiseaux d'eau migrateurs peut être direct (impact sur les taux de survie et de reproduction) ou indirect (impact sur la chaîne alimentaire).

Ce projet a pour objet d'étudier l'utilisation de ces substances agrochimiques et leur impact sur les oiseaux d'eau migrateurs, et pourra comprendre des études bibliographiques, des questionnaires et des études sur le terrain dans les pays sélectionnés. Les résultats seront

publiés dans un rapport au Comité technique et au Secrétariat de l'AEWA, comprenant éventuellement des recommandations pour d'autres activités dans le cadre de l'AEWA. Dans ce cadre, une approche commune (avec l'OAA ou d'autres organisations) peut être opportune.

Budget indicatif : 60.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Etude de documents, études, enquêtes, rapport et recommandations

Financement : France, Suisse, FAO et AEWA

18 Publication d'un atlas des populations d'échassiers

La connaissance des modèles de migration de chaque espèce couverte par l'Accord et des réseaux de sites visités sont essentiels pour l'établissement de programmes de conservation efficaces pour les oiseaux d'eau migrateurs. Ce projet suivra le modèle de l'Atlas des populations d'Atanidés, préparé par Wetlands International, qui a remporté beaucoup de succès. Il vise au développement d'une liste similaire des espèces d'échassiers dans la zone de l'Accord. Le travail sera placé sous la conduite du Groupe d'étude des échassiers, l'objectif étant de publier un important rapport d'évaluation. Les résultats comprendront des recommandations pour la désignation de nouveaux sites internationaux, des recherches et des estimations. En raison de son envergure, le projet sera réalisé en plusieurs phases.

Budget indicatif : 200.000 US\$
Durée : 3 ans
Activités : Coordination, évaluation, analyse des données, publication

Financement : Belgique, Pays-Bas et UE

22 Rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations pour MOP2

Le Plan d'action de l'Accord demande à ce qu'un rapport sur l'état de conservation et les tendances des populations couvertes par l'Accord soit rédigé au moins tous les 3 ans. Le type d'informations recueillies offre du matériel de base pour le fonctionnement, la mise à jour et l'évaluation de l'Accord. Le rapport devra mettre l'accent sur les changements ayant lieu au niveau de l'état de conservation des populations, leur variété et les tendances à long terme, et ce pour chaque espèce, et proposer des recommandations sur chaque modification au Tableau 1 du Plan d'action de l'Accord. Il faudra en outre déterminer si certaines modifications doivent être apportées parmi les espèces de l'Annexe II de l'Accord, sur la base des changements favorables ou défavorables survenus au niveau de leur état de conservation. Ce projet est très étroitement lié à la mise à jour et à la publication régulières de *Waterbird Population Estimates* (4^{ème} édition), qui contient les données sur lesquelles sont basées le rapport de l'AEWA. Par conséquent, cette publication (et le site Web afférent) vient également s'ajouter aux priorités.

Budget indicatif : 90.000 US\$ pour *Waterbird Population Estimates* (30.000 \$ sont déjà disponibles)
25.000 US\$ pour la mise à jour du rapport pour la MOP2
Durée : 3 ans
Activités : Estimation, analyses, consultation, publication

Financement : AEWA

- 24 Etude sur les impacts potentiels de la pêche maritime sur les oiseaux d'eau migrateurs
Les impacts potentiels de la pêche maritime sur les populations d'oiseaux soulèvent de vives inquiétudes. Bien qu'un certain nombre de recherches aient été effectuées sur les espèces d'oiseaux de mer, aucune liste n'a été dressée des impacts potentiels sur les oiseaux d'eau migrateurs de l'Accord, dont un certain nombre vivent de la pêche en mer. Il est donc proposé d'entreprendre une étude de documents sur les impacts potentiels de la pêche maritime industrielle sur les oiseaux d'eau migrateurs. En examinant les informations relatives au régime alimentaire, à la distribution, au mouvement et aux besoins écologiques de chaque espèce et en les comparant à l'intensité de la pêche maritime, les espèces et les zones qui devront faire l'objet d'une étude et d'une surveillance plus poussées seront identifiées. Un rapport technique avec recommandations viendra clôturer cette étude.

Budget indicatif : 40.000 US\$
Durée : 1 an
Activités : Examen, analyse, consultation, publication

Financement : Pays-Bas et Royaume-Uni

- 25 Réhabilitation des sites qui sont importants pour les oiseaux d'eau migrateurs et ont été dégradés par des plantes aquatiques
Un grand nombre de zones humides (y compris plusieurs d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs), notamment en Afrique tropicale, ont été dégradées par des invasions d'espèces de plantes aquatiques. Ces infestations ont fortement affecté le caractère écologique de ces zones humides. Leur impact sur les oiseaux d'eau migrateurs peut aller d'une disparition ou d'une altération directe de leurs habitats jusqu'à des effets au niveau de la chaîne alimentaire.

Ce projet se propose d'examiner l'étendue du problème et les espèces impliquées (parmi les plantes aquatiques comme parmi les oiseaux migrateurs) et d'évaluer les impacts probables pour les oiseaux d'eau migrateurs. Le projet s'appuiera sur une étude bibliographique, une enquête et peut-être également sur quelques études sur le terrain. En conclusion, un rapport incluant des recommandations sur les mesures à prendre dans le cadre de l'AEWA sera rédigé. Durant la mise en oeuvre de ce projet, afin d'éviter tout travail en double, il faudra s'assurer de la collaboration des organisations et des conventions appropriées.

Budget indicatif : 60.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Etude sur documents, estimation, études, rapport et recommandations

Financement : Royaume-Uni et AEWA

- 28 Echange de savoir-faire sur l'approche traditionnelle de la gestion des zones humides et des oiseaux d'eau en Afrique
Dans plusieurs pays d'Afrique, les communautés rurales ont développé des normes traditionnelles, des règlements et des technologies pour une bonne utilisation des oiseaux d'eau migrateurs et des zones humides qui leur servent d'habitat. Ce type d'approche permet de bien comprendre les options qui se présentent pour le développement et l'utilisation durables de ces ressources par les communautés rurales, et de pouvoir les reproduire dans d'autres pays.

Ce projet propose d'examiner ce genre de pratiques, de documenter le savoir traditionnel et de le rendre accessible à d'autres. Un rapport adressé au Comité technique et au Secrétariat de l'AEWA, qui contiendra des études de cas détaillées ainsi que des recommandations pour les mesures à entreprendre dans le cadre de l'AEWA (y compris programmes de formation et de sensibilisation), viendra conclure ce projet.

Budget indicatif : 60.000 US\$
Durée : 2 ans
Activité: : Etudes sur documents, examens, évaluations, rapport et recommandations

Financement : Pays-Bas et AEWA

32 Développement du Site Web de l'Accord

L'Internet devient rapidement l'outil le plus efficace de communication et de sensibilisation aux activités au niveau international. Il offre un moyen excellent et avantageux pour promouvoir, coordonner et mettre en oeuvre les divers aspects de l'Accord. Le développement d'applications basées sur des cartes et des graphiques augmentera fortement l'attrait et l'efficacité du site Web de l'AEWA. Compte tenu du développement de la stratégie de communication de l'AEWA, il est suggéré d'inclure au site Web des pages disponibles dans toutes les langues officielles, l'accès à tous les documents officiels, les instruments du bureau central, des photographies des espèces et des cartes des sites permettant aux utilisateurs d'examiner les routes de migration, les sites-clés par espèce, les programmes des pays, le registre de projets, etc... La rentabilité de l'opération sera assurée en reliant le site de l'AEWA à ceux des agences qui apportent leur collaboration plutôt qu'en essayant de publier toutes les informations sur ce site.

Budget indicatif : 40.000 US\$ en tant qu'investissement initial
10.000 US\$ pour la mise à jour/le développement annuel
Durée : 5 ans
Activités : Développement du site Web

Financement : Allemagne

Activités à inscrire au projet AEWA-FEM dont la moitié au moins des fonds de contrepartie indiqués dans les budgets indicatifs restent à fournir

- 5 Identification de tous les sites d'importance internationale pour les espèces de l'AEWA
La compréhension du réseau des sites-clés nécessaires à la permanence de la migration est une source d'informations essentielles pour la conservation de toute espèce migratrice. Une masse d'informations sur les sites-clés pour les oiseaux d'eau migrateurs a déjà été recueillie (c'est-à-dire les sites qui répondent aux critères Ramsar ou qui sont importants pour les oiseaux d'eau au niveau international). Ces informations ont été rassemblées à grande échelle grâce au Recensement international des oiseaux d'eau réalisé par Wetlands International, ainsi qu'aux programmes 'IBA' et 'Endemic Bird Areas', aux inventaires des zones humides (en particulier celui de la Division des Zones humides du Moyen-Orient) et aux études exceptionnelles de zones isolées, de BirdLife International. Il est proposé de compiler ces sources existantes en vue d'obtenir une matrice des Sites-clés, dans laquelle on trouvera une liste de tous les sites internationaux importants pour chaque espèce de l'Accord. Cette matrice sera disponible sur Internet où elle servira, sous forme de banque de données, d'outil de planning, de conservation et de sensibilisation. Une étude fondée sur les données réunies sera également réalisée (en tant que sous-projet indépendant), afin d'établir des priorités pour la publication 'd'Atlas' des sites utilisés par les espèces couvertes par l'Accord - sur la base des résultats de l'Atlas des Anatidés (déjà paru) et l'Atlas des échassiers (à paraître).

Budget indicatif : 125.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Etude sur documents, recherches, banque de données, site Web, recommandations pour atlas

- 6 Identification des zones devant bénéficier en priorité d'études supplémentaires
Sur la base des activités prévues au point 5 (ci-dessus), un inventaire des lacunes devra être réalisé en vue d'identifier les sites/régions dans lesquelles des études supplémentaires seraient particulièrement profitables aux oiseaux d'eau migrateurs. A cet effet, on pourrait demander à des experts des espèces et aux correspondants locaux d'ajouter leurs commentaires sur des cartes établies à partir des connaissances existantes, ainsi que d'identifier les sites potentiellement importants pour les oiseaux d'eau migrateurs, sur lesquels les données sont insuffisantes. Cette étude inclura l'identification des sites importants pour les espèces dispersées (comme les échassiers et les Anatidés durant la saison de reproduction) ou bien des sites extrêmement vastes, complexes, ou composites. Les résultats obtenus seront aussi bien utilisés pour stimuler le travail 'd'expédition' dans les aires isolées que pour identifier les pays qui tireraient le plus de bénéfice d'un programme national d'inventaire des zones humides.

Budget indicatif : 50.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Etude sur documents, consultation, recherches, publication, propositions d'enquêtes

- 7 Identification des aires devant bénéficier en priorité d'une meilleure protection
Sur la base des activités prévues au point 5 (ci-dessus), la matrice des sites-clés sera examinée afin de vérifier le taux de protection dont bénéficie chaque site en vertu de la législation nationale et internationale. Au niveau international, on comparera à ces fins les banques de données existantes portant sur les zones protégées (comme la banque de données des Sites Ramsar - tenue à jour par Wetlands International, les banques de données NATURA 2000/SPA de la Commission européenne et la banque de données des zones protégées de

WCMC). Au niveau national, il sera demandé aux correspondants locaux de l'Accord d'apporter des informations. Les résultats obtenus seront utilisés pour déterminer si des mesures adéquates de protection des sites sont mises en oeuvre pour maintenir chaque espèce dans un état de conservation favorable. Des recommandations spécifiques seront faites pour les espèces dont on estime la protection des réseaux de sites-clés insuffisante. On dressera également une liste des sites-clés situés dans deux pays ou davantage et qui, pour être gérés de façon efficace, nécessitent des mesures spéciales de coopération.

Budget indicatif : 70.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Etude sur documents, recherches, publication, recommandations

8 Priorités relatives à l'habitat des oiseaux d'eau, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest

Le projet *Plans d'actions pour l'habitat des oiseaux en Europe*, de BirdLife International, a fortement contribué à définir les priorités en ce qui concerne la conservation de l'habitat des oiseaux en Europe. Il est à présent nécessaire de se pencher de façon plus spécifique sur l'habitat des oiseaux d'eau et de s'étendre en particulier à l'Afrique et à l'Asie du Sud-Ouest, où les exigences en matière d'habitat sont beaucoup moins bien connues. Le projet devrait donner jour à une série de plans d'action pour l'habitat, comportant pour chacun des types d'habitats-clés des recommandations prioritaires et des projets budgétisés. La priorité devrait être accordée à plusieurs habitats menacés et aux habitats importants pour les espèces globalement menacées.

Budget indicatif : 200.000 US\$
Durée : 3 ans
Activités : Etude sur documents, recherches, ateliers, publication, propositions de projet

9 Techniques de restauration / réhabilitation des habitats des oiseaux d'eau, notamment en Afrique

Dans toute la zone de l'Accord, les habitats des oiseaux d'eau ont fait l'objet de pertes et de dégradations importantes. Les techniques de restauration et de réhabilitation des zones humides sont relativement bien développées dans les régions tempérées, mais le sont insuffisamment ou pas du tout dans les zones humides tropicales. Il est donc proposé de réunir ensemble les informations disponibles, y compris celles acquises auprès des experts, en vue de produire deux manuels (l'un pour les zones tempérées et l'autre pour les zones tropicales). Il sera nécessaire d'examiner de près le travail déjà réalisé dans le cadre de la convention de Ramsar. En raison du manque d'information sur la restauration des habitats tropicaux d'oiseaux d'eau, un projet spécial sera lancé en vue d'entreprendre des activités de démonstration de restauration dans un petit nombre de zones humides africaines. Ce projet servira en outre de base de formation. Les techniques de restauration seront axées sur des options de gestion peu coûteuses et ne nécessitant que peu de moyens techniques.

Budget indicatif : 60.000 US\$ par manuel
Au moins 80.000 US\$ pour chaque projet de démonstration
Durée : 18 mois pour les manuels
Activités : Manuels, projets de démonstration, cours de formation

16 Etude dans les zones peu connues

Les connaissances relatives à l'importance de certaines zones humides, parfois extrêmement vastes, pour les oiseaux migrateurs et à l'utilisation qu'ils en font, comportent encore de nombreuses lacunes, notamment pour ce qui est de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Ouest. En s'appuyant sur les connaissances actuelles de ces lacunes et sur leur analyse systématique (à entreprendre, activité 6, ci-dessus), il est recommandé de débloquent des subventions afin d'organiser des études ou des expéditions au niveau local (et le cas échéant de mettre des experts à disposition), afin d'évaluer l'importance des zones moins connues. Si elles sont dirigées par des expéditions en visite, les études de ce type devront inclure pour une part importante la formation (et l'équipement) d'experts locaux. Leurs résultats devront en outre être publiés. Ces activités seront étroitement liées à celles nécessitées par la priorité suivante (17).

Budget indicatif : 15.000 US\$ par étude (en moyenne)
Durée : en cours
Activités : Etude sur le terrain, formation, publication

17 Recensement international des oiseaux d'eau - étude spéciale en vue de combler les lacunes

Le Recensement international des oiseaux d'eau organisé par Wetlands International et réalisé dans la plupart des pays de la zone de l'Accord, est l'outil de base permettant de surveiller l'état de conservation des populations couvertes par l'AEWA. Il s'appuie sur des études annuelles réalisées en dehors de la saison de reproduction dans un certain nombre de pays (sur base d'échantillonnage) par un vaste réseau de recenseurs, pour la plupart bénévoles. Le recensement n'étant réalisé que dans un certain nombre de sites, il est nécessaire d'étalonner les résultats tous les 10 ans grâce à un recensement complet effectué dans autant de sites que possible. Tout ceci permettra une meilleure estimation des populations, l'étalonnage des indices de population et une meilleure couverture des espèces et des sites moins bien connus. Le prochain recensement visant à 'comblent les lacunes' aura lieu en janvier 2002/3 et uniquement dans l'ouest du Paléarctique et en Asie du Sud-Ouest. En effet, les réseaux africains de recensement ne sont pas suffisamment développés pour la réalisation du travail supplémentaire demandé par cette étude. Dans certains pays, une meilleure couverture peut être obtenue grâce à des expéditions internationales, comme prévu à l'Activité 16 (ci-dessus). Le projet fournira la coordination, le soutien, les petites subventions et le matériel de sensibilisation nécessaires à la réussite du projet.

Budget indicatif : 560.000 US\$ (y compris 6 ateliers régionaux à 20.000 \$ chacun, planning/coordination (240.000 \$), écriture d'analyse/rapport (200.000 \$))
Plus 20-50 études à 10-15.000 US\$ chacune.
Durée : 5 ans, y compris le planning et la rédaction du rapport
Activités : Planning, ateliers régionaux, coordination, études sur le terrain, publication

26 Analyse des besoins de formation dans le cadre de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs

Le savoir-faire qu'exigent les techniques pratiques visant à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs varie considérablement à travers la zone de l'Accord. Partager l'expérience acquise grâce à du matériel et à des programmes de formation est un aspect important de la coopération internationale pour la mise en oeuvre de l'Accord. Il est proposé, grâce à des questionnaires, d'examiner les besoins de formation par région, ainsi que de compiler les

renseignements relatifs aux institutions internationales de formation appropriées et au matériel existant. Le projet devra se tourner vers les régions situées en dehors de l'Europe du Nord-Ouest (où les possibilités de formation sont déjà suffisantes).

Budget indicatif : 30.000 US\$
Durée : 1 an
Activités : Questionnaire, étude, consultation, publication

- 27 Programmes régionaux de formation en Afrique, en vue de la mise en oeuvre de l'Accord
Lors de divers forums, la formation a été identifiée comme étant l'un des éléments-clés permettant de hâter la mise en oeuvre de l'Accord, notamment en Afrique. L'accès à des modes de planning modernes, l'évaluation et les techniques de management importantes pour les situations locales aideront fortement les agences ayant le moins de ressources à employer ces dernières plus efficacement. Les programmes régionaux de formation mis sur pied en Afrique occidentale, actuellement organisés par Wetlands International et l'Office National de la Chasse (France) forment un modèle utile à partir duquel de nouveaux programmes peuvent être développés. Il est fortement recommandé d'étendre ce type de programmes de formation à travers toute l'Afrique. La rentabilité sera meilleure si les cours sont basés sur des groupes de pays voisins et si l'expertise locale peut être utilisée durant la majeure partie de la formation. Les cours devraient s'adresser à des groupes-cibles spécifiques de professionnels et traiter, le cas échéant, des sujets suivants : une introduction générale au travail de l'Accord, l'identification, l'évaluation et la surveillance des oiseaux d'eau, l'écologie des oiseaux d'eau, la gestion de l'habitat des oiseaux d'eau, la gestion des activités humaines, la sensibilisation du public.

Budget indicatif : 150.000 US\$ par an, par programme régional
Durée : 5 ans
Activités : Coordination, cours de formation, matériel, suivi

- 29 Publication de *Manuels de surveillance continue des oiseaux d'eau*
Pour que l'Accord fonctionne bien, une surveillance continue efficace des oiseaux d'eau migrateurs est essentielle et il est vital de comparer les données recueillies dans les sites et les régions au fil des années. Les manuels destinés à aider à la formation des coordinateurs et des recenseurs constitueront un outil important permettant d'améliorer sans cesse les réseaux de surveillance continue. Les manuels auront une valeur toute particulière pour les réseaux de recensement relativement récents d'Afrique et d'Asie du Sud-Ouest, mais ils profiteront également aux recenseurs européens. Il sera nécessaire de publier ces manuels en plusieurs langues. Il peut en outre s'avérer nécessaire de disposer de versions adaptées aux diverses situations existant dans les différentes régions de la zone de l'Accord. Les premières propositions concernent un manuel pour le Paléarctique occidental et l'Asie du Sud-Ouest, et un manuel pour l'Afrique.

Budget indicatif : 40.000 US\$ par manuel dans une langue
20.000 US\$ pour traduction/impression/mailling dans les autres langues
Durée : 18 mois
Activités : Ebauche, consultation, publication, distribution gratuite

- 33 Ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord
Afin d'assurer un bon démarrage de l'Accord dans la zone où il est applicable, des ateliers promotionnels devraient être organisés dans certaines sous-régions spécifiques. Les régions

prioritaires jusqu'à présent identifiées seront (dans l'ordre) : (i) les républiques d'Asie centrale ; (ii) les Etats Arabes. Ces ateliers viseraient à regrouper les décideurs, les biologistes, les professionnels de la conservation et les donateurs appropriés afin d'améliorer la sensibilisation à l'Accord, de promouvoir l'adhésion, de débattre les priorités régionales, de stimuler la coopération internationale et de développer les initiatives de projets. Là où cela est possible, les ateliers devraient être reliés aux autres activités importantes de la CMS ou bien d'autres conventions/organisations partenaires, afin d'améliorer la synergie et d'optimiser la rentabilité.

Budget indicatif : 50.000 US\$ par atelier régional
Durée : 1 par an
Activités : Atelier régional et suivi

Activités requérant des fonds de mise en œuvre

2 Mise en œuvre des Plans d'action internationaux par espèce existants⁴

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, un certain nombre de Plans d'action internationaux par espèce, relatifs au paragraphe 2.2.1 du Plan d'action de l'Accord, ont été mis au point (par BirdLife International, Wetlands International et International Crane Foundation). Ces Plans d'action concernent les espèces suivantes : *Phalacrocorax pygmeus*, *Pelecanus crispus*, *Botaurus stellaris*, *Anser erythropus*, *Branta ruficollis*, *Marmaronetta angustirostris*, *Oxyura leucocephala*, *Aythya nyroca*, *Polysticta stellerii*, *Grus leucogeranus*, *Crex crex*, *Fulica cristata* (en prép.), *Numenius tenuirostris*, *Larus audouinii* et *Sterna dougalii* (en prép.). (NB. Plusieurs de ces Plans d'action ne couvrent que la partie européenne du territoire de l'espèce, et leur extension à la totalité de leur territoire à l'intérieur de la zone de l'Accord est une priorité (voir paragraphe suivant)). Bien qu'un grand nombre des actions identifiées concernant ces espèces doivent être entreprises et financées au niveau national ou local, il est nécessaire de disposer d'un budget permettant d'assurer la coordination et la promotion de ces actions au niveau international, ainsi que d'accorder de petites subventions aux initiatives nationales et locales.

Budget indicatif : Au moins 50.000 US\$ par espèce et par an (pour coordination / subventions)

Durée : Annuelle, en cours

Activités : Coordination, petites subventions, évaluation, rapport

3 Développement de nouveaux Plans d'action internationaux par espèce⁵

De nouveaux Plans d'action internationaux par espèce doivent être développés en priorité pour les populations figurant dans la catégorie 1 de la colonne A du Tableau 1 du Plan d'action de l'Accord, ainsi que pour les espèces de la colonne A du Tableau 1 marquées d'un astérisque. Production et format des Plans d'action devront suivre les recommandations formulées dans la Ligne directrice de Conservation afférente. Les nouveaux Plans d'action seront mis en œuvre pour chaque espèce dès qu'ils seront prêts. Compte tenu du grand nombre de Plans d'action à préparer, il est fortement recommandé d'accorder en premier lieu une attention toute particulière aux espèces globalement menacées. Il est en outre recommandé à chacun des Etats de l'aire de répartition d'accepter de prendre l'initiative du développement de Plans d'action individuels (en tant que contributions en nature à l'Accord), en étroite collaboration avec les autres Etats de l'aire de répartition et pour chaque espèce (coordination de l'établissement du plan y compris ateliers, préparation, consultation et publication de chaque plan). En vue de l'harmonisation et du contrôle de la qualité, les plans devront être soumis au Comité technique sous forme d'avant-projets avant d'être approuvés définitivement.

Budget indicatif : 40.000 US\$ par espèce pour la préparation du Plan d'action

Durée : 12 mois par plan

Activités : Coordination, atelier, planning, publication

⁴ Dans le cadre de la mise en œuvre du projet relatif à la Bernache cravant à ventre noir, les Pays-Bas ont fourni en 2001 une contribution volontaire qui doit permettre d'organiser la première réunion du groupe de travail.

⁵ Trois Plans d'action internationaux par espèce pour les espèces de l'AEWA seront rédigés en 2001/2002 en étroite coopération avec la Convention de Berne. Ces activités sont financées par les Pays-Bas et l'AEWA.

- 10 Evaluation des prélèvements d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord
Les prélèvements d'oiseaux d'eau ont lieu dans toute la zone de l'Accord, que ce soit pour le sport, le commerce ou la subsistance (y compris parmi les populations indigènes). Les quantités d'oiseaux prélevés sont cependant peu connues, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest, tout comme l'impact de ces prélèvements sur les populations d'oiseaux d'eau. Il est donc proposé d'examiner les lieux, taux (par espèce) et méthodes de prélèvement d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord, ainsi que l'impact de ce prélèvement, une attention toute particulière étant portée aux régions les moins connues. Dans le cadre de ce projet, les zones, méthodes et espèces ne faisant pas l'objet d'un prélèvement durable et nécessitant une intervention seront identifiées, et seront intégrées à de futurs programmes de surveillance continue.

Budget indicatif : 200.000 US\$ (pouvant être partagés entre 4 ou 5 sous-projets)
Durée : 3 ans
Activités : Bilans, recherches, enquête, publications

- 12 Evaluation des impacts socio-économique de la chasse aux oiseaux d'eau
La chasse aux oiseaux d'eau, pour le sport, le commerce ou la subsistance, peut grandement contribuer au développement rural durable dans la zone de l'Accord. Jusqu'à présent, les bénéfices socio-économiques de ces formes de chasse dans différentes régions, ainsi que leur contribution potentielle à la conservation des espèces et des habitats sont peu connus. Ce projet viendra compléter l'activité 10 (ci-dessus) et s'attachera à rechercher les bénéfices socio-économiques de différents types de chasse aux oiseaux d'eau dans différentes parties de la zone de l'Accord (comme la chasse de subsistance dans les zones arctique et subarctique (y compris par les populations indigènes), la chasse touristique ou de marché en Afrique, la chasse en tant que sport en Europe). Le travail considérable dont ce sujet a déjà fait l'objet en Amérique du Nord pourra être particulièrement utile lors de la réalisation cette étude. Les résultats des études de cas seront présentés lors d'un atelier et publiés afin de servir de guide aux initiatives de développement rural durable.

Budget indicatif : 150.000 US\$
Durée : 2,5 ans
Activités : Recherches, enquêtes socio-économiques, atelier, publication

- 13 Evaluation des oiseaux d'eau en tant qu'animaux nuisibles pour l'agriculture en Afrique
Un certain nombre d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord sont connues pour consommer et endommager potentiellement les récoltes agricoles ou les stocks commerciaux de poissons (y compris dans les centres de pisciculture). Bien que le sujet ait été relativement bien étudié en Europe, où les oies, les cormorans et les hérons sont impliqués, la situation africaine est moins bien connue. En Afrique, les rapports indiquent que les populations de canards et d'échassiers nuisent aux récoltes de riz et autres. Ce projet sera mené à bien en collaboration avec l'OAA afin d'examiner l'étendue de ce problème, les espèces impliquées et les endroits concernés. Le projet comprendra une évaluation des connaissances disponibles et un atelier d'experts. Ensuite, les résultats obtenus seront publiés et des recommandations en vue de la prise de mesures de protection des cultures seront faites. Le besoin de développer des Plans d'action spécifique pour chacune des espèces concernées sera également pris en considération.

Budget indicatif : 100.000 US\$
Durée : 2 ans
Activités : Evaluation, atelier, publication

- 15 Ligne directrice pour minimiser / réduire l'impact des développements de l'infrastructure (et

des nuisances afférentes) sur les oiseaux d'eau

De grandes concentrations de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau étant présentes dans des sites individuels, leur état de conservation peut aisément être mis en danger ou affaibli par des points de développement de l'infrastructure (construction de routes ou de ponts, fabriques, terminaux pétroliers, développements de loisirs) ou par les nuisances qui leurs sont associées. Ce projet aboutira à la rédaction d'une nouvelle Ligne directrice, avec recommandations pour les mesures à prendre pour minimiser ou réduire l'impact de ces activités.

Budget indicatif : 25.000 US\$
Durée : 12 mois
Activités : Etude, consultation, ligne directrice

19 Etude/évaluation pilote du potentiel de l'examen des bagues d'oiseaux d'eau récupérées dans la zone de l'Accord

Les programmes de baguage des oiseaux d'eau migrateurs existent dans de nombreux pays de l'Accord, notamment en Europe. Durant la seconde moitié de ce siècle, ces programmes ont permis d'amasser des centaines de milliers de données sur les oiseaux d'eau bagués, apportant de nouvelles informations potentielles sur la migration et la vie des espèces concernées. Bien qu'EURING ait également effectué des progrès dans la coordination de l'accès à ces données, un grand potentiel reste encore à exploiter à des fins de conservation. La synthèse des informations n'a été réalisée que pour quelques espèces ou dans quelques pays. Cependant, la tâche à effectuer et le potentiel disponible sont si importants, qu'afin d'accorder un ordre de priorité aux activités à entreprendre, une étude pilote doit d'abord être effectuée pour évaluer les données disponibles et les possibilités les plus prometteuses pour des recherches futures. Une étude de documents devra en outre être réalisée, afin d'inventorier les informations disponibles relatives au baguage des oiseaux d'eau et de faire des recommandations sur les projets et analyses futures, ainsi que sur la façon dont les programmes de baguage peuvent contribuer au développement de l'AEWA dans l'avenir.

Budget indicatif : 50.000 US\$
Durée : 18 mois
Activités : Etude sur documents, estimation, groupe conseil d'experts, publication

20 Coordination des programmes de baguage des oiseaux d'eau, notamment en Afrique

Les études sur le baguage ont fortement contribué à la compréhension de la migration des oiseaux d'eau et de l'écologie. En Europe, EURING s'est chargé de la coordination internationale des divers programmes de baguage nationaux. L'organisation n'a pas d'homologue en Afrique ou en Asie du Sud-Ouest. Il est donc proposé d'aider au développement d'un Programme de baguage africain (AFRING) qui visera à l'étude spécifique des oiseaux d'eau migrateurs. Ce programme sera tout d'abord mis en oeuvre dans le cadre d'une étude des oiseaux d'eau migrateurs intra-africains. Ce projet aura des objectifs fixes et un calendrier établi sur cinq ans.

Budget indicatif : 50.000 US\$ par an
Durée : 5 ans
Activités : Coordination, programmes de baguage, estimation, publication

21 Ligne directrice pour l'utilisation de satellites pour suivre la trace des oiseaux d'eau migrateurs

La technologie de la traçabilité par satellite dans l'étude des migrations animales a fait de grands progrès durant ces dernières années et a révolutionné notre compréhension de l'écologie des migrations de certaines espèces. La technique a révélé que certains types d'informations pouvaient ainsi être recueillies avec un plus grand soin (au plan qualitatif) et à moindre coût qu'avec les programmes traditionnels de baguage. Cette technique n'a cependant été fructueusement appliquée qu'aux espèces les plus importantes et de nombreuses questions demeurent en ce qui concerne le bien-être des animaux. Le Conseil scientifique de la CMS coordonne l'ensemble du travail réalisé sur ce thème, mais il a été proposé de rédiger une Ligne directrice de conservation spécifique relative à l'utilisation des satellites pour suivre la trace des oiseaux d'eau migrateurs. Il faudra en outre dresser une liste des études de cas montrant les avantages et les inconvénients de cette technique et effectuer une estimation de sa valeur dans l'étude des espèces globalement menacées.

Budget indicatif : 25.000 US\$
Durée : 1 an
Activités : Etude, consultation, ligne directrice

23 Actions pour la conservation des oiseaux d'eau vivant en colonies

Une grande partie des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord nichent en colonies (particulièrement les familles Pelecanidae, Phalacrocoracidae, Ardeidae, Ciconiidae, Threskiornithidae, Phoenicopteridae, Laridae). Pour plusieurs d'entre elles, il peut s'agir d'un comportement d'adaptation leur permettant d'échapper aux prédateurs et d'exploiter plus efficacement les réserves alimentaires. L'un des résultats de ce comportement est qu'une part très importante de la population d'une espèce peut nicher en même temps dans un seul ou dans un nombre limité d'endroits. Ceci rend l'espèce particulièrement vulnérable aux changements d'habitat, au prélèvement (d'oeufs, de poussins ou d'adultes), aux nuisances ou aux situations d'urgence dans ces sites. D'un autre côté, les colonies d'oiseaux d'eau offrent d'excellentes chances en matière d'écotourisme, de recherche et de surveillance, et peuvent être relativement facilement protégées.

Afin d'aider les Parties contractantes dans leur tâche, il est recommandé d'entreprendre deux activités : i) la préparation d'une Ligne directrice de conservation sur les actions à prendre au niveau national pour les colonies d'oiseaux d'eau (établissement d'un registre des sites, protection, surveillance continue, écotourisme et moyens d'éviter les nuisances, restauration et création de sites de reproduction, etc.) ; ii) l'étude de documents pour explorer les options, les priorités et les coûts de la coordination d'une surveillance continue internationale des colonies d'oiseaux d'eau durant la saison de reproduction, puisque plusieurs de ces espèces ne sont pas suffisamment couvertes par le Recensement international des oiseaux d'eau, qui est basé sur des études effectuées en dehors de la saison de reproduction.

Budget indicatif : 25.000 US\$ (Ligne directrice), 15.000 US\$ (étude surveillance continue)
Durée : 18 mois
Activités : Etude, analyse, consultation, publications

30 Mise en place d'un Bureau central pour le matériel de formation de l'Accord

Une profusion de matériel de formation important pour la mise en oeuvre de l'Accord est déjà disponible dans la zone de l'Accord ainsi que dans d'autres parties du monde. La mise en place sur l'Internet d'un Bureau central s'occupant de ce genre de matériel aiderait fortement

les Parties à répondre aux obligations de l'Accord. Il est suggéré que le Secrétariat de l'Accord passe un contrat avec une organisation internationale appropriée afin de mettre en place ce Bureau central et de le tenir à jour.

Budget indicatif : 30.000 US\$ pour mettre en place le Bureau central
10.000 US\$ par an pour sa mise à jour
Durée : 5 ans
Activités : Recueil du matériel, développement du site Web, propagation

- 31 Développement et mise en oeuvre d'une stratégie de communication dans le cadre de l'Accord
La priorité devra être accordée au développement d'une stratégie de communication dans le cadre de l'Accord. Il pourrait être prévu de communiquer les objectifs et les exigences dans le cadre de l'Accord aux personnes appropriées (décideurs, professionnels de la conservation, personnes qui vivent dans les environs des sites-clés ou les utilisent, donateurs). La stratégie sera beaucoup plus efficace si elle peut faciliter les activités de communication au niveau national et international. Il faudra faire tout particulièrement attention à diffuser le matériel dans les langages locaux appropriés et au niveau approprié. La traduction et la diffusion des Lignes directrices en arabe et en russe sont prioritaires. La stratégie devra résulter en une série d'actions budgétisées.

Budget indicatif : 10.000 US\$ pour préparer la stratégie de communication
75.000 US\$ pour la mise en oeuvre de la première tranche d'actions
Durée : 5 ans
Activités : Préparation de la stratégie, lancement de la mise en oeuvre